

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2023

RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION ET
L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1225)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 395

présenté par

M. Chauche, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« L'arrêt de la privatisation de l'Office national des forêts est adossé en annexe de la stratégie nationale et interministérielle de défense des forêts et des surfaces non boisées contre les incendies. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe parlementaire LFI-NUPES s'oppose à la privatisation de l'ONF, mise en œuvre par le Gouvernement avec notamment le recours à des prestataires privés, une embauche des salariés de droit privé ou encore l'exercice de missions de police judiciaire par des contractuels de l'ONF et des salariés de droit privé.

La privatisation conduit à une perte de savoir-faire, comme en témoigne Julien Odrat, ouvrier forestier à l'ONF depuis treize ans dans Le Monde : « les prestataires qu'on embauche n'ont pas de

formation de forestier. On voit déjà les dégâts : sur une parcelle où du dégagement (enlèvement de bois morts, arrachage pour favoriser les essences adaptées ou précieuses) a été fait dans l'Allier, ils n'ont laissé que du chêne, au détriment des cerisiers ou des cormiers ».

Par ailleurs, avec la privatisation et les suppressions de postes, la rentabilité et les profits priment sur l'intérêt général. En effet, les missions de service public sont mises de côté, comme le mentionne Patrice Martin, secrétaire général du Snupfen-Solidaires, également cité dans Le Monde : « la baisse des effectifs a conduit à un recentrage sur les activités commerciales au détriment de nos missions de service public ».